

La lettre de la Mairie

Septembre Octobre 2014

Rentrée scolaire 2014

L'école a rouvert ses portes à 55 élèves, le 2 septembre, en présence de Mme le Maire et de quelques conseillers municipaux.

La directrice, Sandrine Cathou accueille 15 élèves en maternelle. Travaillant à temps partiel, elle est remplacée le mardi et le mercredi matin par Bruno Léon. Florence Prin a en charge les 16 élèves de CP-CE1, Sébastien Chavanon les 24 élèves de CE2-CM1-CM2.

Presque tous les écoliers déjeunent au restaurant scolaire. Aux fourneaux, le cuisinier en chef David Le Calvez. Corine Le Pichouron, responsable de la garderie, reçoit environ 8 enfants le matin et 10 à 12 le soir.

Les TAPS ont démarré dès la rentrée et jusqu'à ce jour l'organisation semble appropriée. La prochaine Lettre fera état d'un bilan du premier demi-trimestre.



De droite à gauche : A. Piedallu, maire, S. Cathou, directrice, S. Le Pichouron, coordinatrice des TAPS et V. Dutescu, conseillère municipale.

Depuis la rentrée, la classe de S. Chavanon a été équipée d'un tableau numérique, outil moderne et performant, qui offre au maître de nouvelles possibilités.



S. Chavanon présente à Gilbert Rannou, 1er Adjoint, un exemple d'utilisation du tableau numérique

Des tablettes numériques viendront sous peu compléter le dispositif de travail. Les petits Plougrescantais se seront bien familiarisés avec les outils multimédias lorsqu'ils intégreront le collège.

Réception des nouveaux diplômés de Plougrescant



Le samedi 30 août, Mme le Maire, entourée de plusieurs conseillers a reçu les élèves et étudiants ayant obtenu un diplôme à l'issue de l'année scolaire 2013-2014.

16 s'étaient fait connaître mais seulement 8 ont pu participer à la cérémonie. A. Piedallu les a félicités pour leur réussite et leur a souhaité d'autres succès à l'avenir. Il leur a été remis une enveloppe contenant entre autres le livret du sentier d'interprétation, un autre sur la toponymie de Plougrescant et un bon d'achat (30€ pour le brevet, 50€ pour les autres diplômés)

Une pot amical a été servi à l'issue de cette petite cérémonie qui sera renouvelée l'an prochain.

Les commerçants ambulants offrent un pot à la Municipalité



Le dimanche 31 août, les commerçants ambulants habitués du marché estival de Plougrescant ont offert le pot de l'amitié à la Municipalité représentée par Mme le Maire, plusieurs adjoints et conseillers municipaux.

Ils en ont profité pour signaler qu'ils appréciaient que la Commune, seule de la région, leur offre gratuitement les places et se féliciter de la bonne ambiance qui régnait parmi eux. Ils ont souhaité que le marché ne soit pas délocalisé. Quelques uns ont annoncé qu'ils allaient rester toute l'année. Vous pourrez donc continuer à trouver au moins un étal de fruits et légumes et un autre de fruits de mer.

Création de deux postes CAE

Au Conseil du 29 août, il a été décidé la création, pour un an renouvelable une fois, de deux postes sous la forme de Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) qui viennent s'ajouter à celui créé par la municipalité précédente.

Ces trois postes ont les caractéristiques suivantes :

- le premier : 13 heures à la bibliothèque et 7 heures à l'accueil de la mairie. Hélène Mourock, Plougrescantaise, a été recrutée ;

- le deuxième : 35 h, pour un emploi d'ASVP qui aura aussi des tâches administratives et gèrera les mouillages ;

- le troisième : 23 h annualisées : 40 h en juillet et août, 35 h pendant les vacances scolaires et 2 jours par semaine le restant de l'année ; c'est aussi un emploi ASVP.

Pour la Commune, le gain financier est important : l'Etat prenant à sa charge 85% des salaires chargés, le coût annuel des deux derniers postes est égal à celui d'un seul pendant les trois mois de cet été.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le mercredi 3 septembre 2014, s'est déroulé le 1er forum des associations de la nouvelle municipalité. Une vingtaine d'associations de Plougrescant, Plouguiel et Penvenan ainsi que les services de la CCHT avaient répondu présent à notre invitation. Le bilan est plutôt positif puisque un large public est venu tout au long de l'après-midi se renseigner auprès des différents stands aux couleurs chatoyantes.



Lors du pot de l'amitié offert par la Commune à l'issue de cette journée, les différentes associations nous ont remercié et ont émis le souhait que l'opération soit renouvelée chaque année. Un fascicule regroupant toutes les associations et leurs coordonnées sera prochainement à disposition en mairie.

CCHT : Ordures ménagères

Collectes : Afin d'éviter des dommages sur les bennes et d'éviter une impossibilité de collecte, il est demandé aux propriétaires d'effectuer régulièrement l'**élagage des branchages et des haies**.

Nous rappelons que la collecte dans une impasse est interdite si la benne n'a pas la possibilité de faire un demi tour sur la voie publique. Dans ce cas, les conteneurs doivent être rassemblés en bout d'impasse.

Tri sélectif : Les déchets recyclables doivent être impérativement déposés **en vrac dans le conteneur jaune**. Ils ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres ; **le carton marron** doit être déposé à la déchetterie ; **le verre** peut également être déposé à la déchetterie ou dans les points d'apports volontaires.

Déchèterie : Il est rappelé que les souches, gros branchages supérieurs à 10 cm de diamètre ne sont pas acceptés à la déchetterie de Minihy-Tréguier.

Bilan de l'activité des ASVP

Conformément à la mission qui leur a été confiée par la Municipalité les deux ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) sont intervenus le plus souvent pour faire de la prévention auprès de la population de Plougrescant et des touristes :

C'est ainsi qu'ils sont intervenus pour :

- la protection des personnes dans leurs activités de loisirs (baignades, escalade sur le site de Pors Scaff, marche le long du sentier GR 34, trop forte exposition au soleil...);

- la prévention contre tout type de vol, en patrouillant et déposant des avis sur les pare-brises des véhicules appelant à la vigilance en cas de vitres restées imprudemment ouvertes.

Leur rôle consistait aussi à faire respecter les différents arrêtés préfectoraux et municipaux : interdiction des feux de déchets verts, interdiction pour les camping-cars de stationner la nuit sur les parkings le long du littoral...

Autres aspects de leur mission : l'accueil des commerçants ambulants les jours de marché ; la régulation de la circulation les jours de cérémonie ou de commémoration ; le recueil d'informations auprès de la population pour les transmettre aux élus afin qu'ils puissent agir dans l'intérêt des Plougrescantais ; la collaboration avec la gendarmerie de Tréguier ; la rédaction d'arrêtés pour tout type de manifestation sur la commune.

Enfin, ils ont été à l'écoute des Plougrescantais qui les ont interpellés au cours de leurs patrouilles pour obtenir des renseignements... ou tout simplement discuter.

On peut dire que la saison touristique à Plougrescant s'est déroulée sans problème majeur un peu grâce à eux.

Journées du jumelage à Étauliers, les 5, 6, 7 Septembre 2014

Le vendredi 5 septembre, une trentaine de Plougrescantais, menés par le Mme le Maire, Annette Piedallu, et le président du Comité de Jumelage, Michel Magne, se sont rendus à Étauliers. La délégation a été accueillie chaleureusement par les « jumeaux » qui avaient prévu un programme copieux : visite de Bordeaux - ville inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO – en bateau, à pied et en car, et visite d'un chai. Bien entendu les « cuisiniers » étaulois se sont distingués en préparant les principales spécialités locales.



Philippe Massias Michel Magne Annette Piedallu Bernard Lavie-Cambot
les présidents des Comités maire de Plougrescant maire d'Étauliers

Dans son discours, Mme le Maire a souhaité que ce jumelage rapproche encore plus les associations de chaque commune, rapprochement que les Anciens Combattants ont déjà réalisé.